



Newsletter n°93

Le 22 décembre 2021

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Tout d'abord passez de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.
Et recevez nos meilleurs vœux de joie et de persévérance dans l'action pour 2022



AAPLX nous a informés que la **cour d'appel de Bordeaux** a donné raison à 2 associations qui luttent contre les éoliennes

L'Association **Pas de Vent Chez Nous- AvenirBoischautSud** (Indre) et l'association **Sonnette d'alarme** (Charente).

Mais pour la Xantrie le dossier devrait être **jugé en début d'année** 2022.

Voici des informations qui pourraient vous intéresser. Beaucoup d'entre elles proviennent du site **Vents et Territoires**. Comme sur le **site de l'APPGE**, les liens sont en rouge, soulignés et en gras

L'association **Vent des Crêtes** basée dans le Cantal a lancé **une pétition** contre un projet de 20 éoliennes qui sera visible du Nord-Aveyron.

" Ces éoliennes verraient le jour dans le périmètre entre les deux parcs naturels régionaux, ceux de l'Aubrac et des Volcans d'Auvergne. La chaîne des Puys dont le Plomb du Cantal serait défigurée ! " peste **Pierre Andonov** qui vient de s'installer en Aveyron et se fait le porte-parole de l'association Rouergate. Lire l'article de **Centre Presse du 16 décembre** 2021



Toutes Nos Énergies - Occitanie Environnement Contre la prolifération de l'industrie éolienne dans nos territoires ruraux :

Sauver le grand sud de l'Aveyron et ses couloirs de migration

Nous avons dû récemment lancer des recours contentieux pour protéger notre sud aveyronnais maltraité par les pouvoirs publics, qui continuent d'y accorder des projets éoliens... lire l'article du **28 novembre** 2021

Cahors : Les anti-éoliens appellent à la mobilisation... en ligne

" Alors que les autorités ont lancé, il y a plusieurs mois, une grande consultation sur la "cartographie des zones favorables au développement de l'éolien terrestre", **l'association lotoise Environnement Juste**, basée à Montcuq, appelle les citoyens à se mobiliser pour "adresser leur point de vue" aux responsables chargés de cette opération. "Sachant qu'avec les vents légers et intermittents du Lot, les machines auront probablement jusqu'à 250 mètres de haut en bout de pales..." Lire l'article de **La Dépêche du 10 décembre** 2021

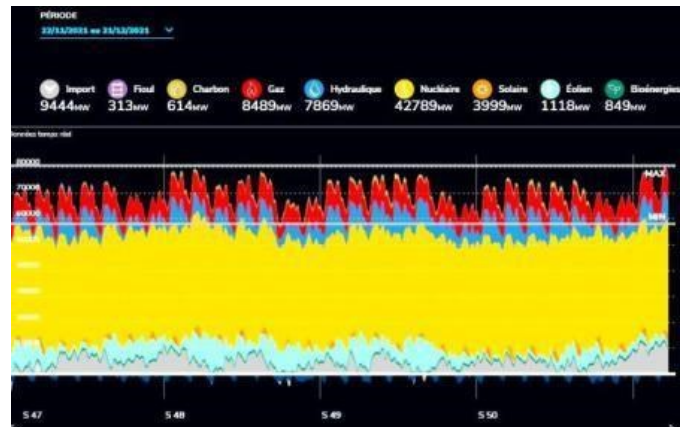


Parc éolien de Servies dans le Tarn. / Photo DDM, Emilie Cayre

Éoliennes en Occitanie : ces communes où le débat reste électrique

Critiquées ou défendues, les éoliennes laissent rarement indifférent. On peut les trouver à la fois hideuses ou esthétiques, bruyantes ou silencieuses, dangereuses ou inoffensives. **En Occitanie, 190 parcs éoliens sont en service fin 2021...** Lire l'article complet dans **La Dépêche du 20 décembre** 2021 ou l'article intitulé **Éoliennes : comment éviter le vent de colère ?**

Risque de Black-out ? La ministre, Barbara Pompili, répond : " J'ai demandé à ce que des salariés d'EDF travaillent pour qu'on puisse ouvrir les réacteurs plus tôt et faire face à d'éventuelles pénuries ", a-t-elle précisé, remerciant par ailleurs ces salariés qui s'apprêtent à "travailler pendant les fêtes"... " Les jours où on aura besoin d'avoir de l'électricité pour tout le monde, ces entreprises couperont leur électricité pendant des délais prévus par les contrats, elles sont payées pour cela et cela permet d'avoir des marges plus larges ". Lire le compte-rendu de l'émission de [France-info du 19 décembre](#) 2021



Ce qui n'est pas dit, c'est que, depuis le 22 novembre 2021, la France est devenue **importatrice d'électricité**, en provenance d'autres pays comme l'Allemagne et ses centrales à lignite !

[Sur le site de RTE](#), on peut découvrir que la France n'a plus de marges de manœuvre alors que la consommation n'a pas dépassé 79 500 MWh, mais c'est loin des 88 440 MWh du 11 janvier 2021 à 9h 30 où RTE importait près de 4 000 MWh.

Lire aussi l'article de [Economie Matin du 20 décembre](#) 2021

Le lundi 20 décembre à 8 h, RTE importait **12 378 MWh** alors que la **consommation était de 73 521 MWh**; RTE importait donc 16% de l'électricité consommée; le nucléaire ne couvrait que 54% des besoins et l'éolien 3,8%!

La peur du black-out se propage de la Chine à l'Europe

Une pénurie mondiale d'électricité menace alors que les difficultés d'approvisionnement augmentent et que les pays doivent relever le défi de la transition énergétique. Pour faire face, certains optent pour un retour du nucléaire. La **pénurie d'électricité est déjà une réalité en Chine** où les coupures se multiplient à l'initiative du gouvernement. La ville de Shenyang, dans le nord-est du pays, a même été privée de courant durant une journée entière fin septembre. Lire l'article, voir et écouter la vidéo, dans [RTSuisse du 4 décembre](#) 2021.

Lire aussi l'article du [Mont Champot du 13 décembre](#) 2021

Le congrès de l'Union française de l'électricité (UFE), ce 14 décembre 2021, a été l'occasion pour le gouvernement de rappeler à quel point il comptait sur l'électricité décarbonée pour réussir la transition énergétique.

Si l'objectif fondamental reste la **diminution de la consommation d'énergie de 40% d'ici à 2050**, l'enjeu est également de "remplacer l'énergie fossile par l'électricité décarbonée dans tous les usages où nous le pouvons", a ainsi assuré la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, dans son discours de clôture....

Cette dynamique aboutira nécessairement à une **forte hausse de la demande d'électricité** (transport, chauffage, applications industrielles), de l'ordre de **35 à 40% à l'horizon 2050**, comme indiqué par RTE. **multiplier la capacité installée de 2,5 à 4 pour l'éolien terrestre**, 7 à 12 pour le photovoltaïque, et la mise en service de 2.000 à 4.000 éoliennes en mer. Lire l'article de [Bactactu du 16 décembre](#) 2021

Si les énergies renouvelables intermittentes étaient soumises aux lois du marché, ni éoliennes ni centrales solaires ne verraient le jour, du moins sans être adossées à des équipements complémentaires capables d'apporter une garantie de fourniture

Il faut revenir à un principe simple et universel, à savoir celui d'acheter l'électricité à un producteur indépendant qui garantit la fourniture

Lire, dans [Le Monde du 24 novembre](#) 2021, la tribune de Gilles David Ingénieur électricien, PDG d'[Enertime](#)



Suède :

Les chutes de neige sur le sud et l'ouest de la Suède ont eu un impact majeur sur la circulation et les gens sont dans les embouteillages depuis plusieurs heures, rapporte P. Göteborg .Un problème majeur : **les voitures électriques ont été abandonnées sur l'E6 par leurs conducteurs. La batterie s'épuise quand le chauffage fonctionne dans la voiture.**

Lire dans [Omni du 2 décembre](#) 2021

Troubles dans les élevages de bovins

L'Anses a rendu son verdict: Le lien entre les éoliennes de Nozay et les troubles dans deux élevages bovins "hautement improbable", **mais les différents médias n'ont pas retenus les incertitudes soulevées.**

Télécharger le [rapport complet](#)

Page 142 : Les incertitudes sont également associées **au manque actuel de connaissances scientifiques** sur l'existence de troubles chez les **animaux d'élevage en lien avec des éoliennes,**

Page 147 : Des recherches seraient à conduire sur :

1. le développement **d'outils de simulation / modélisation** de l'exposition des **animaux aux agents physiques générés par des parcs éoliens ;**
2. une recherche de la **sensibilité des bovins et autres espèces aux agents physiques générés par les éoliennes,**

Je n'ai pas vu d'expérimentation de l'arrêt des éoliennes pour savoir si les animaux ne souffrent pas quand les éoliennes sont à l'arrêt!

Et en fin de l'article de [France bleu du 16 décembre](#) 2021 ,

on peut lire : " Selon l'avocat de l'un des deux éleveurs concernés dans le secteur des éoliennes, c'est l'avis de l'Anses qui est "hautement flou". **Me François Lafforgue**

explique que "non seulement **cet avis de l'Anses ne clôt pas le sujet, mais au contraire l'ouvre encore plus dans la mesure où il évoque la présence de courants parasites** ".



Avec un peu de retard par rapport à la date annoncée à l'origine, **le tribunal judiciaire de Nantes a rendu, le 23 novembre 2021,** sa décision concernant la demande des éleveurs de Puceul (Loire-Atlantique) **Didier et Muriel Potiron,** soutenus par l'**ANAST (Association nationale des animaux sous tension)** dans leur combat pour faire reconnaître l'impact du parc éolien des Quatre seigneurs sur leur exploitation. Le juge en charge du dossier a en effet ordonné que soit menée une **nouvelle expertise indépendante** sur les **câbles électriques enterrés, en lien avec les éoliennes.** Un nouvel expert va être nommé pour suivre cette expertise, dont le rapport final devra être remis "au plus tard le 31 juillet 2022" Lire l'article complet dans [l'Eclaireur du 6 décembre](#) 2021

L'avocat de l'Anast, Me François Lafforgue (cabinet TTLA), **s'apprête à soutenir en justice dix autres plaintes d'agriculteurs,** pour trouble anormal du voisinage. Les plaignants sont encouragés par le récent arrêt de la Cour d'appel de Toulouse qui a reconnu, pour ce motif, les conséquences néfastes des éoliennes sur deux habitants du Tarn.

☞ **Somme:** Six ans et demi après le dépôt de sa plainte, **Yann Joly** se dit toujours victime de " fatigue persistante, nausées et fourmillements dans les mains ". Ancien éleveur dans la Somme, Yann Joly accuse des courants électriques perdus, issus d'éoliennes, d'avoir ruiné sa ferme laitière. Il réclame des dédommagements au fabricant allemand d'éoliennes Enercon. Le tribunal de grande instance de Paris a mis son jugement en délibéré au 11 janvier 2022. Lire l'article dans [Ouest-France du 24 novembre](#) 2021

☞ **Manche :** En six ans, ces éleveurs ont perdu **une centaine de vaches**

☞ **Nord :** Un éleveur accuse les éoliennes de décimer son troupeau de vaches. **Mortalité par centaine, avortements,** baisse de rendements... Quel est le mal qui ronge depuis deux ans les troupeaux de

ruminants de **Philippe Marchandier**, un agriculteur du Nord ? Pour lui, les éoliennes sont les coupables.
Lire l'article dans [Le Parisien du 2 décembre](#) 2021

👉 **Côtes d'Armor : Mes vaches broutent des batteries de voiture.** Témoignage de **Stéphane Le Béhec**, Allineuc, Bretagne. "En février 2020, j'avais écouté Stéphane Le Béhec, agriculteur. Cerné par les éoliennes et les antennes relais, il perdait des vaches. Je suis retournée le voir, voici ce qu'il m'a dit sur situation actuelle: " On dit toujours : " tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir ". Alors je veux encore y croire. **J'avais 267 vaches. Aujourd'hui, il m'en reste 5 vivantes.** Elles sont encore là pour témoigner avec moi. Hier, je suis allé à la préfecture et on a accepté de me recevoir. Je leur ai simplement dit : " Les vaches sont 10 fois plus sensibles que nous à l'électricité. J'ai pris des mesures dans mon champ. J'ai mesuré 1 volt 4 dans l'herbe, et mes vaches ont le museau dessus. Mesdames, messieurs, c'est comme si on vous demandait de poser la langue sur une batterie de voiture électrique. Seriez-vous en bonne santé ? Pourriez-vous vivre ? ". Propos recueillis par [Sioux Berger, 4 décembre](#) 2021

Energies fossiles

Arctique : la France renonce à investir dans le mégaprojet gazier de TotalEnergies

La gigantesque usine de gaz naturel liquéfié en **construction dans l'Arctique**, a obtenu près de **dix milliards d'euros de la part de banques russes** et internationales. Des financements auxquels ne participe pas la France, une décision saluée par les ONG. Lire l'article dans [Libération du 1er décembre](#) 2021

Les tempêtes libèrent des quantités astronomiques d'énergie.

Un potentiel hélas inexploité : les éoliennes ne produisent plus lorsque le vent souffle à **plus de 90 km/h.**

La plupart atteignent d'ailleurs leur pic de puissance à partir de 40 à 50 km/h, mais ne produisent pas plus entre 50 et 90 km/h (**car il y a un système de freinage**). Et au-delà de 90km/h les éoliennes sont mises à l'arrêt, d'ailleurs les aérogénérateurs doivent également être en mesure d'écouler l'électricité qu'ils produisent. " **Plus le vent est important, plus les prix baissent sur le marché spot de l'électricité**" explique leur rédacteur en chef et ingénieur Bernard Deboyser. Lire l'article [Révolution énergétique du 15 décembre](#) 2021

donc s'il y a trop de vent, il faut arrêter les éoliennes !

Vous pouvez aussi télécharger

📄 Le bulletin [d'adhésion 2022](#);

📄 Le collectif 34-12 propose un diaporama modifiable par chaque association " **Bannir l'éolien** ".
N'hésitez pas à [le télécharger](#)

📄 Le triptyque de la [FED actualisé août 2020](#) qui résume les principales raisons conduisant à refuser les éoliennes. Il s'agit d'un document format A4 imprimé recto verso composé de 3 volets à plier verticalement.

📄 Les [powerpoints de l'APPGE](#) dénonçant les dangers des éoliennes.

📄 Le rapport disponible à la **DREAL du Cantal** sur la [mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette.

📄 [L'avis négatif du CNPN](#) (Conseil National de la Protection de la Nature) pour le projet éolien de Comiac est sur le site [avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/](#)

📄 Le dossier de [Vent du Milan](#).

Faisons respecter la loi :

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1 mars 2005 relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis .

Gardez-vous en bonne santé

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre de la FED

06.43.80.15.87

gilles.forhan@wanadoo.fr

appge-comiac@laposte.net

Membres du bureau :

Patrick Verrier, président

Dominique Lacambre, trésorier

Gilles Forhan, secrétaire

Bernadette Forhan, relecture

Brigitte Briard, présidente d'honneur

Pour vous désabonner

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)